

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/05/2025 - 50313 - 1988 B 06542 - 332 759 547 - 14 PRODUCTIONS

14 Productions
Société à responsabilité limitée
Au capital de 250.250 euros
Siège social : 66, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
332 759 547 RCS Paris
(la « Société »)



**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,

La société **STAND UP GROUP**, société par actions simplifiée, au capital de 71.217.050,00 euros, dont le siège social est situé 66 avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 833 947 062, dûment représentée par son Président, Monsieur Patrick BRUEL BENGUIGUI,

Associée unique de la Société (ci-après l' « Associé Unique »).

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Patrick BRUEL a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II. APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes
- Le rapport de gestion ;
- Les liste des conventions réglementées ;
- Un exemplaire des statuts de la Société.

III- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture du rapport de gestion du Gérant au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture de la liste des conventions réglementées visées par l'article L223-19 du Code du commerce et approbation de ces convention ;
- Pouvoir en vue des formalités ;

La société Internationale Expertise Index, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Gérant

L'Associé Unique,

Après lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 2.626.189 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Donne au Gérant quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 Code de commerce.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique,

Après lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.626.189 euros de la manière suivante :

<u>- Au compte « Report à nouveau »</u>	2.626.189 €
<i>Lequel passera de 1.998.553 € à 4.624.742 €</i>	

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	Montant total des dividendes distribués
2019	NEANT
2020	NEANT
2021	3.000.000 €

TROISIEME DECISION

Lecture de la liste des conventions réglementées visées par l'article L223-19 du Code du commerce et approbation de ces convention

L'Associé Unique,

Connaissance prise du rapport du Président sur les conventions réglementées relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

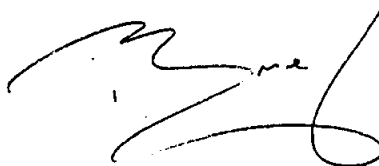
Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

L'Associé Unique,

Délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt ou autres qu'il appartiendra.

*
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

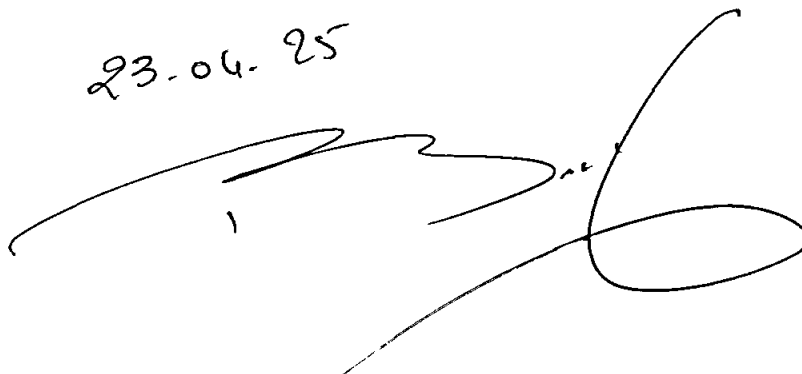


Associé unique

La société STAND UP GROUP

Représentée par Monsieur Patrick BRUEL BENGUIGUI

23.04.25



COMPTES SOCIAUX RECTIFICATIFS DU 31
DECEMBRE 2022 DE LA SOCIETE 14
PRODUCTIONS

La société 14 PRODUCTIONS

Représentée par Monsieur Patrick Bruel BENGUIGUI

23.04.25



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 558 937	8 788 015	770 922	865 066	94 144	10.88
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	133 286		133 286		133 286	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	492 347	319 226	173 121	178 470	5 349	3.00
	Installations techniques, matériel et outillage	12 274	12 008	266	472	206	43.71
	Autres immobilisations corporelles	765 642	472 474	293 169	275 002	18 166	6.61
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	695 002	95 000	600 002	657 502	57 500	8.75	
Créances rattachées à des participations	514 447		514 447	512 725	1 722	0.34	
Autres titres immobilisés							
Prêts				1 741	1 741	100.00	
Autres immobilisations financières	33 308		33 308	51 237	17 929	34.99	
Total II	12 205 243	9 686 723	2 518 520	2 542 215	23 695	0.93	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	44 489	44 489		47 060	47 060	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 935		8 935	23 671	14 736	62.25
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	947 652	5 000	942 652	2 210 640	1 267 988	57.36
	Autres créances	4 745 658		4 745 658	8 461 642	3 715 984	43.92
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	7 687 912	329 460	7 358 452	9 461 509	2 103 057	22.23	
Disponibilités	11 244 524		11 244 524	5 201 401	6 043 123	116.18	
Charges constatées d'avance (3)	2 000		2 000	41 122	39 122	95.14	
Total III	24 681 170	378 949	24 302 221	25 447 044	1 144 824	4.50	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	79 902		79 902	106 624	26 722	25.06
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 966 315	10 065 672	26 900 643	28 095 883	1 195 241	4.25	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

547 755

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 250) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 250 6 596 366	250 250 6 596 366		
	Réserves				
	Réserve légale	25 025	25 025		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	104 812	104 812		
	Autres réserves	8 360 105	8 360 105		
	Report à nouveau	1 998 553	1 675 744	322 809	19.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 614 189	3 322 809	708 620	21.33
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	19 949 300	20 335 111	385 811	1.90
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	79 902	106 624	26 722	25.06
	Provisions pour charges	92 867	82 333	10 534	12.79
	Total III	172 769	188 957	16 188	8.57
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 000 000	5 000 000		
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	779 041	700 497	78 544	11.21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 792	595 934	336 142	56.41	
Dettes fiscales et sociales	165 739	372 079	206 340	55.46	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	134	70 684	70 550	99.81	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	475 000	792 000	317 000	40.03
	Total IV	6 679 705	7 531 193	851 488	11.31
	Ecart de conversion passif (V)	98 868	40 622	58 246	143.39
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		26 900 643	28 095 883	1 195 241	4.25

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 679 705 7 531 193

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

de la durée prévue.

Immobilisations incorporelles

Productions musicales:

Les productions musicales sont comptabilisées dès la date de sortie de l'album et amorties sur 1 an.

La production d'un album DVD "Encore une fois" a été constatée sur l'exercice 2022.

Catalogue Editorial:

Il s'agit d'un catalogue musical qui a été valorisé dans la comptabilité de la SARL 14 PRODUCTIONS lors d'une fusion, pour un montant de 3 150 000€ et amorti sur 8 ans (totalemment amorti depuis le 31/12/2016).

Usufruit SCI 5 Etoiles:

Il s'agit de l'acquisition de l'usufruit temporaire de 99% des parts de la SCI 5 Etoiles.

Valeur brute: 1 693 222€

Amortissement: 1 320 566€

Valeur Nette: 372 657€

Concessions, logiciels et brevets: 2 ans

Immobilisations corporelles

-Constructions:

Structure 64 ans

Toiture 16 ans

Installations électriques 16 ans

Parking 15 ans

-Matériel et outillage industriel: 4 à 5 ans

-Installations, agencements: 4 à 10 ans

-Agencements Studio: 4 à 10 ans

-Matériel de transport: 4 à 10 ans

-Matériel de bureau: 4 à 5 ans

-Matériel informatique: 2 à 10 ans

-Matériel et mobilier musique: 4 à 5 ans

-Mobilier: 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscale, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de placement

La valeur brute des titres de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2022, la valorisation du portefeuille titres à l'actif du bilan est de 6 221 660€. La valorisation boursière au 31/12/2022 de ce portefeuille est inférieure à la valeur brute.

Les titres de placement font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 329 460€.

Les comptes à terme s'élèvent à 1 402 842€.

Une souscription d'obligations émises par la société CYRUS HOLDING IV, de valeur nominale de 100 000€, a été réalisée à hauteur de 1M€ courant 2021.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devise

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 347 407		344 816
Constructions sur sol propre	492 347		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 274		
Installations générales agencements aménagements divers	449 469		
Matériel de transport	47 750		40 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	221 424		7 000
TOTAL	1 223 264		47 000
Autres participations	1 170 227		219 124
Prêts, autres immobilisations financières	52 978		59
TOTAL	1 223 205		219 183
TOTAL GENERAL	11 793 876		610 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 692 223	9 692 223
Constructions sur sol propre			492 347	492 347
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 274	12 274
Installations générales agencements aménagements divers			449 469	449 469
Matériel de transport			87 750	87 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			228 424	228 424
TOTAL			1 270 264	1 270 264
Autres participations		179 902	1 209 449	1 209 449
Prêts, autres immobilisations financières		19 729	33 308	33 308
TOTAL		199 631	1 242 757	1 242 757
TOTAL GENERAL		199 631	12 205 243	12 205 243

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 482 341	305 674		8 788 015
Constructions sur sol propre	313 877	5 349		319 226
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 802	206		12 008
Installations générales agencements aménagements divers	219 516	3 617		223 133
Matériel de transport	15 856	17 012		32 868
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	208 268	8 205		216 473
TOTAL	769 320	34 389		803 709
TOTAL GENERAL	9 251 660	340 063		9 591 723

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	305 674				
Constructions sur sol propre	5 349				
Instal.techniques matériel outillage indus.	206				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 617				
Matériel de transport	17 012				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 205				
TOTAL	34 389				
TOTAL GENERAL	340 063				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	106 624	79 902	106 624		79 902
Pensions et obligations similaires	82 333	10 534			92 867
TOTAL	188 957	90 436	106 624		172 769

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		95 000			95 000
Sur stocks et en cours	11 860	44 489	11 860		44 489
Sur comptes clients	5 000				5 000
Autres provisions pour dépréciation	59 225	329 460	59 225		329 460
TOTAL	76 085	468 949	71 085		473 949
TOTAL GENERAL	265 042	559 385	177 709		646 718

Dont dotations et reprises d'exploitation financières		55 023	11 860		
		504 362	165 849		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	514 447	514 447	
Autres immobilisations financières	33 308	33 308	
Clients douteux ou litigieux	6 000	6 000	
Autres créances clients	941 652	941 652	
Taxe sur la valeur ajoutée	207 198	207 198	
Groupe et associés	4 292 001	4 292 001	
Débiteurs divers	246 459	246 459	
Charges constatées d'avance	2 000	2 000	
TOTAL	6 243 065	6 243 065	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	59		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 800		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 000 000		5 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	6 041	6 041		
Fournisseurs et comptes rattachés	259 792	259 792		
Personnel et comptes rattachés	41 756	41 756		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 689	52 689		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 583	55 583		
Autres impôts taxes et assimilés	15 081	15 081		
Groupe et associés	773 630	773 630		
Autres dettes	134	134		
Produits constatés d'avance	475 000	475 000		
TOTAL	6 679 705	1 679 705	5 000 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	77.0000	3 250			3 250

Capital social d'un montant de 250 250 euros, décomposé en 3 250 titres d'une valeur nominale de 77 euros.

En date du 20 décembre 2017, la décision unanime des associés précise que les 3 249 parts détenues par Monsieur Patrick Bruel, soit 99.97% du capital de la société 14 PRODUCTIONS sont apportées à la société STAND UP GROUP, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 66, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 833 947 062. La société STAND UP GROUP est représentée par Monsieur Patrick Bruel.

La société STAND UP GROUP, société bénéficiaire, a la pleine propriété des droits sociaux apportés à compter du 1er janvier 2018.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	108 316
Valeurs mobilières de placement	63 410
Total	171 726

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 840
Dettes fiscales et sociales	71 163
Total	189 044

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 000
Total		2 000
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		475 000
Total		475 000

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 000€ et concernent le contrat

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)